



EDITORIAL



Forêts de protection – éléments essentiels dans la gestion des risques

Forêt: la protection pour tous – tous pour la protection |

La forêt nous protège tous. C'est elle qui permet l'existence des transports et des habitations. Grâce à ses effets équilibrants sur le climat, elle diminue d'une façon globale les dangers dus aux forces de la nature. Les assurances immobilières sont intéressées à renforcer durablement ces effets de protection. La forêt vous protège aussi, comme elle protège l'ensemble des assurés.

Nous sommes tous dépendants de la conservation des forêts, dont le rôle est central dans la prévention des dégâts naturels. La gestion intégrée des risques n'est possible qu'avec la collaboration de toutes les instances responsables: la re-

cherche, l'aménagement du territoire, le secteur forestier, le secteur hydrologique, les pouvoirs publics, les assurances immobilières. Les propriétaires fonciers eux-mêmes sont aussi appelés à prévenir les dégâts naturels par des mesures adéquates de protection de leur propriété.

Les soins et l'exploitation sylvicoles durables sont également d'une importance cruciale pour les assureurs. Leur intérêt vaut autant pour la conservation de la forêt à long terme que pour l'évacuation des arbres tombés dans le lit des cours d'eaux, afin d'éviter qu'ils ne deviennent des bois flottants et causent des dégâts lors des crues.

Markus Fischer, Directeur de l'assurance immobilière des Grisons et Président de GraubündenHolz

Les soins à la forêt de protection sont une mesure préventive |

Les interventions sylvicoles en forêt protectrice sont à considérer comme des mesures d'entretien d'un ouvrage de protection biologique. Le but est de maintenir durablement la forêt en bonne santé et en état d'exercer efficacement sa fonction protectrice. Au même titre que la prévention

dans la politique de la santé, les soins préventifs en forêt protectrice sont un travail continuuel peu spectaculaire, mais néanmoins essentiel. Ces soins font partie intégrante d'un concept global de mesures visant à prévenir, à intervenir et à régénérer en cas de dégâts naturels – c'est ce qu'on appelle la gestion intégrée des risques.

Vue à travers la forêt protectrice de Sarreyer, VS. (Photo: Roland Métral)



Que signifie «gestion intégrée des risques» et quel est le rôle joué par la forêt de protection?

«La gestion intégrée des risques est une stratégie appliquée en réseau entre plusieurs acteurs afin d'améliorer la sécurité face aux dangers naturels.»

Face aux dangers naturels, la sécurité absolue n'existe pas. La stratégie consiste à aborder les dangers naturels en termes de risques. Ce principe contient les trois éléments qui fondent l'analyse des risques (Que peut-il se passer?), l'évaluation des risques (Que peut-on encore accepter?) et la planification intégrale des mesures (Que faut-il faire?). Cette façon d'opérer correspond à un changement de paradigme: une culture globale du risque remplace la pure défense contre les dangers. La commission extraparlamentaire PLANAT (plate-forme nationale «Dangers naturels en Suisse»: www.planat.ch) créée en 1997 par le Conseil fédéral s'engage pour améliorer la prévention contre les dangers naturels dans toute la Suisse.

«La forêt de protection agit préventivement et sur plusieurs niveaux à la fois»

La forêt de protection agit préventivement en empêchant des processus de dangers de se développer. Par ailleurs, elle agit simultanément contre plusieurs de ces processus.

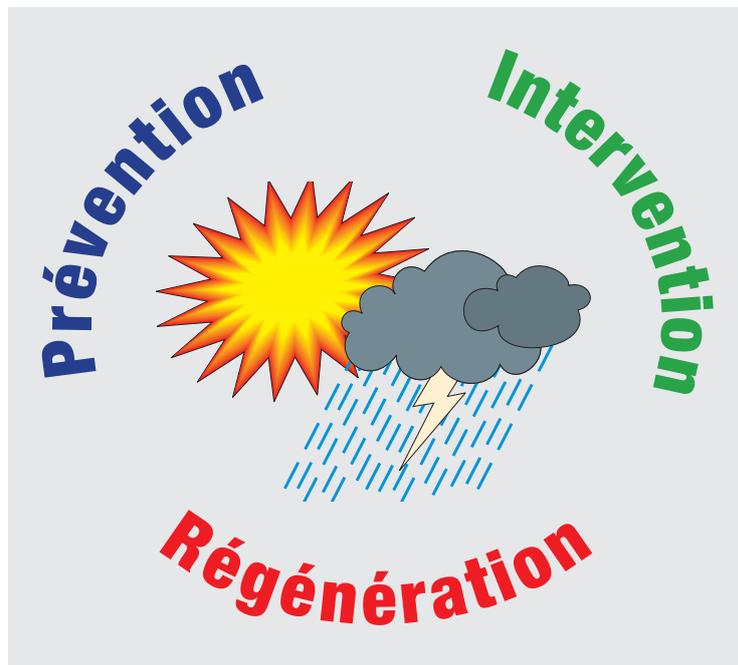
«La forêt de protection agit sur toute la surface et en permanence.»

La forêt exerce son rôle protecteur à toutes les étapes des processus de dangers, donc à la fois: dans les zones de déclenchement, de transit et de dépôt. Comme la forêt stabilise l'ensemble d'un bassin versant, il suffit de compléter ponctuellement son effet par des ouvrages de protection contre les aléas naturels.

«La forêt de protection coûte peu.»

Une étude du Fonds national chiffre la valeur des effets protecteurs de la forêt pour l'économie publique à quatre milliards de francs par année. Malgré cela, les coûts des soins sylvicoles ne peuvent pas être couverts par les recettes de la vente du bois.

Que faut-il faire?
La gestion intégrée des risques implique des mesures interactives produites par tous les acteurs.
(Source: PLANAT)



La forêt protectrice de Pontresina protège la localité depuis plus d'un siècle. Les ouvrages de défense construits en complément devront être assainis ou remplacés durant ces 50 prochaines années au plus tard, moyennant des coûts très importants.
(Photo: Service des forêts GR)



Comment garantir durablement les effets préventifs de la forêt de protection?



Pour obtenir une forêt protectrice stable, on enlève de façon ciblée des individus âgés, afin de donner de la place et de la lumière aux jeunes arbres.
(Photo: W. Putzi)

«Le service forestier est garant de la sauvegarde des forêts protectrices en tant qu'ouvrages de défense.»

Les soins sylvicoles sont réglés par la loi: la Confédération est chargée de la haute surveillance, les cantons de la mise en œuvre. Le service forestier peut s'appuyer sur un réseau bien organisé de spécialistes issus d'autres domaines.

«Les services forestiers disposent des instruments adéquats pour les soins sylvicoles.»

Grâce aux «instructions pratiques» du guide NaiS (Gestion durable des forêts de protection), les forestiers disposent d'une aide à la décision concrète et contraignante les aidant à prodiguer des soins sylvicoles efficaces en rapport avec les effets de protection:



La coordination des interventions a joué un rôle important. (Photo: M. Hartmann)

Les soins aux forêts de protection font partie des mesures concertées en cas de dégâts naturels – un exemple:

Les inondations d'août 2005 à Klosters-Serneus (GR) – l'événement documenté le plus dévastateur – ont causé 20 millions de francs de dégâts aux bâtiments. Les travaux consécutifs ont été caractérisés par d'intenses activités de *coordination* entre la commune, les offices de l'armée et de la protection civile, de la forêt, de l'aménagement du territoire, de la nature et de l'environnement ainsi que de l'assurance immobilière. Le service forestier local, soutenu par les collègues de toute la région, a été fortement mobilisé par les *travaux de restauration* contre l'érosion et les glissements de terrain le long de la Landquart. Le service de l'hydrologie auprès des Ponts et Chaussées a élaboré un vaste *concept hydrologique* qui a permis d'estimer et de communiquer les risques futurs. Le service des forêts a réalisé un projet pilote de *carte d'interventions* en collaboration avec l'assurance immobilière selon la devise «Savoir et agir». Il a intensifié les soins sylvicoles le long du lit du cours d'eau afin de diminuer les risques lors des prochaines inondations. Ces soins font maintenant partie intégrante de la planification des soins en forêt protectrice.



Les interventions coordonnées avec les particuliers pendant les intempéries réduisent les dégâts. (Photo: M. Hartmann)

St-Brais (JU), collaboration entre la voirie, le service forestier et les géologues. (Photo: MFR Géologie-Géotechnique SA)



Les secours en action dans la ville de Laufon lors des inondations des 8 et 9 août 2007. (Photo: service du feu de Bâle-Campagne)



Gestion des risques en cas de chutes de pierres dans le Jura

Les forêts jurassiennes jouent en rôle majeur contre les chutes de pierres le long des routes et des chemins. Environ 1 million de francs sont investis chaque année dans les soins aux forêts protectrices afin d'améliorer la qualité de leur fonction. Ces soins sont réalisés dans le cadre de projets régionaux réunissant tous les propriétaires forestiers concernés, ainsi que les bénéficiaires (CFF, routes cantonales, Chemins de fer du Jura, communes). Les nombreuses activités de planification et d'information peuvent ainsi se dérouler sur une large base, de façon efficace et, selon l'urgence, de manière flexible.

Canton de Bâle-Campagne: collaboration intensive et interdisciplinaire

La gestion intégrée des risques ne se déroule pas seulement dans les cantons montagnards. On y travaille aussi intensivement dans le canton de Bâle-Campagne, où la collaboration des divers acteurs est essentielle. De grands efforts sont consentis actuellement dans le domaine de la prévention des dangers. L'assurance immobilière élabore des cartes des dangers naturels en collaboration avec le canton. D'ici 2011, l'ensemble de la surface sera couverte. En parallèle, le canton prépare un guide permettant aux communes d'intégrer adéquatement les cartes de dangers dans les plans de zone.

Projet «PROTECT-BIO»

En Suisse, les mesures biologiques de défense contre les dangers naturels font partie de la gestion intégrée des risques. Lorsqu'on envisage des mesures techniques, il est obligatoire aujourd'hui de comparer de façon objective l'efficacité en matière de réduction des risques. Dans le cas des mesures biologiques, par exemple, les soins en forêt protectrice, il manque parfois des méthodes pour analyser objectivement l'efficacité des mesures préconisées. C'est pourquoi l'Office fédéral de l'environnement a lancé le projet «PROTECT-BIO», afin que l'effet des mesures biologiques de protection puisse être examiné objectivement et comparé à celui produit par d'autres mesures de protection.

Nouvelle filière de formation en gestion intégrée des risques

L'EPFZ a créé un programme de Master «MAS ETH in Natural Hazards Management» (MAS ETH NATHAZ). Cette filière est axée sur la compréhension du déroulement des processus de dangers, l'examen des risques actuels et futurs, ainsi que la mise en place d'une gestion durable de l'infrastructure et de l'environnement, en interdépendance avec des influences sociopolitiques. Les participants y approfondissent leur connaissance dans l'estimation et la gestion des risques. Le Master dure 2 ans et peut être suivi en cours d'emploi. Pour en savoir plus:

<http://www.mas.nathaz.ethz.ch>



FSC
Sources Mixtes
Groupe de produits issu de
forêts bien gérées et d'autres
sources contrôlées

Cert. no. SQS-COC-100120
www.fsc.org
© 1996 Forest Stewardship Council